

térieur et le 5° sternite apparent de l'abdomen offre aussi une petite échancrure au milieu du bord postérieur.

Congo belge, Lemba, en octobre-décembre 1911 (R. Mayné in Musée du Congo belge).

*Lycoderma africana* A. Grouvelle 1900.

Le type de l'espèce est une femelle dont l'ovipositeur est entièrement évaginé. Le bord postérieur du pygidium est arrondi, un peu en ogive, nullement échancré, non plus que celui du 5° sternite abdominal. Il n'y a pas de longues soies sur le menton. Aux tarse, le 1<sup>er</sup> article seul porte de longues soies en dessous. L'exemplaire de Nkolentangan offre de longues soies sur les bords du menton ; son pygidium n'est pas échancré.

La ponctuation des élytres est assez homogène, pas plus fine ni plus espacée sur la moitié basilaire de ces organes.

Congo belge, Kinchassa (Waelbroeck in Musée de Bruxelles), ♀ type. Guinée espagnole, Nkolentangan (G. Tessmann in Zoologisches Museum de Berlin), un indiv.; Cameroun (Conradt in Deutsches Entomologisches Museum), un indiv.

Les *Lycoderma* paraissent être cantonnés dans la région guinéenne, dont ils seraient d'ailleurs les seuls Lyctides endémiques. Il est fort probable que les deux espèces existent dans notre colonie du Gabon, bien qu'elles n'y aient pas encore été rencontrées.

---

NOTE SUR LES *ECNOMÆUS* ER. (COL. NITIDULIDÆ),

PAR M. ANT. GROUVELLE, CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

Le genre *Ecnomæus* a été établi par Erichson, 1843, in *Germ. Zeitschr.*, IV, p. 264, pour un insecte du Sénégal, *E. planus*; en 1844 le même auteur a augmenté ce genre de deux nouvelles espèces provenant de la Nubie : *E. concavus* et *scophula* (*Germ. Zeitschr.*, V, p. 438); Reitter en 1873 a publié in *Verh. nat. Ver. Brünn.*, XII, p. 182, l'*E. Haroldi* de l'Himalaya et en 1908 j'ai fait connaître une nouvelle forme d'*Ecnomæus*, l'*E. Waterhousei* (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, LXXVIII, p. 342), de l'Himalaya.

Toutes ces espèces présentent un aspect presque uniforme, ne laissant aucun doute sur leur proche parenté, et toutes rentrent dans les termes de la diagnose et de l'excellente description du genre données par Erichson.

Toutefois il faut constater que cet auteur, en établissant le genre *Ecnomæus*, a considéré comme normaux des individus à abdomen fortement étiré, présentant par suite les deux derniers segments de l'abdomen à dé-

couvert, et qu'il a été ainsi conduit à placer son nouveau genre parmi ses *Carpophilinæ*.

En réalité les *Ecnomæus*, n'ayant qu'un seul segment de l'abdomen visible, doivent être écartés des *Carpophilini*. Quant à leur nouvelle place, elle semble bien définie par l'insertion de leurs antennes cachée sous les marges latérales de l'épistome, caractère qui se retrouve chez les *Cryptarchini*. Ils s'écartent, il est vrai, des insectes de cette tribu par l'échancrure de la marge antérieure de l'épistome qui laisse voir le labre, mais cette échancrure se retrouve, quoique à un degré moindre, chez des insectes incontestablement du groupe des *Cryptarchini*.

Je suis donc d'avis de placer les *Ecnomæus* à côté des *Cryptarcha* et des *Glischrochilus*, en remplaçant la caractéristique actuelle de la tribu (labre caché par l'épistome), par la formule insertion des antennes cachée par les marges latérales du front.

Les *Ecnomæus*, n'ayant pas le mésosternum caché par la saillie prosteronale, se rapprocheraient plus des *Glischrochilus* que des *Cryptarcha*.

La diagnose du genre d'Erichson devrait être complétée de la manière suivante :

*Labrum emarginatum.*

*Epistomum late emarginatum, antennæ bases occultans.*

*Elytra abdominis 4 prima segmenta obtegentia. Pedes compressi; tarsi simplicibus.*

***Ecnomæus brevis* nov. sp.**

Oblongo-ovatus, fere duplo longior quam in maxima latitudine latior, planus vel vix concavus. nitidulus, cinnamomeus, flavo-pubescent, dense punctulatus. Antennæ compressæ; 2° articulo quam 3° brevior; clavæ articulis subæqualibus, ultimo quam præcedentibus vix angustiore. Caput antice haud profunde circumcisum, ad angulos anticos rotundatum; lateribus antrorsum convergentibus. Prothorax fere in maxima latitudine ter latior quam longior, antice emarginatus, lateribus rotundatus, breviter concavo-marginatus, ciliatus; angulis anticis obtusis, posticis acutis; basi medio truncata, utrinque ad extremitates sinuata. Elytra humeris breviter rotundata, lateribus vix arcuata, ad extremitatem subdivergentia, apice separatim rotundata, circiter tam elongata quam simul lata. Mesosternum in longitudinem depressum. Pygidium (apud marem cum segmento addito juncto) apice rotundatum. Long. 4,5 à 5 millim.

Oblong, un peu atténué vers l'avant, à peine deux fois aussi long que large dans sa plus grande largeur, plan, parfois à peine concave, un peu brillant, marron clair, couvert d'une pubescence flave, fine et serrée, très densément pointillé; points un peu plus forts et plus serrés sur les élytres. Antennes comprimées; le 2° article plus court que le 3°, le 4° plus court que

le 3° et le 5°; articles de la massue transversaux, subégaux, le dernier à peine plus étroit que les précédents, subtronqué à l'extrémité. Tête environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, largement et peu profondément échancrée au bord antérieur, arrondie aux angles antérieurs; bords latéraux relevés, légèrement convergents en avant; yeux à facettes moyennes, finement pubescents. Prothorax rétréci en avant, à peine à la base, arrondi sur les côtés, presque trois fois plus large dans sa plus grande largeur que long; bord antérieur échancré; angles antérieurs obtus, subémoussés, postérieurs aigus; côtés un peu plus fortement arrondis en avant, bordés par un fin bourrelet lisse, enfermé entre deux fines stries, et par une étroite marge concave, ciliés; base tronquée au milieu, largement sinuée aux extrémités, finement rebordée par une strie médiocrement visible au milieu. Écusson subtriangulaire, égal, à la base, environ au cinquième de la largeur du prothorax à la base. Élytres brièvement arrondis aux épaules, à peine arrondis sur les côtés, un peu élargis vers l'extrémité, arrondis séparément au sommet, environ aussi longs que larges ensemble, bordés en dedans des carènes latérales par une marge concave relativement étroite. Pygidium subtriangulaire, sublongitudinalement subconcave de chaque côté.

Pygidium du mâle tronqué et complété par un segment supplémentaire visible seulement du dessus. Mésosternum longitudinalement subdéprimé. Hanches postérieures séparées par un intervalle subégal à la moitié de la longueur de la hanche.

Région de Zinder (Mission Tilho), 7 individus; Sénégal, Saint-Louis, 1 individu. Collection du Muséum de Paris.

L'exemplaire de Saint-Louis a été trouvé dans le bois d'un acacia.

**Ecnomæus Kolbei** nov. sp.

Ovatus, antice attenuatus, fere 2 et  $\frac{1}{3}$  longior quam in maxima latitudine latior, capite et prothorace in longitudinem modice concavus, elytris vix convexus, nitidulus, fusco-castanescens, subdense punctulatus, flavo-pubescens. Antennæ compressæ; 2° articulo quam 3° vix brevior, 8° quam præcedentibus paulo latior; clavæ 2° articulo quam aliis paulo latiore, ultimo apice breviter acuminato. Caput antice late modiceque emarginatum, ad anticis angulos rotundatum, lateribus retrorsum vix angustatum. Prothorax circiter in maxima latitudine duplo latior quam longior, antice emarginatus, lateribus rotundatus, lateribus breviter concavo-marginatus et ciliatus; angulis anticis acutis, antrorsum productis, posticis acutis; basi ante scutellum truncata, utrinque sinuata, ad extremitates marginata. Elytra humeris brevissime rotundata, lateribus subrecta, apice parum ampliata, angulis posticis externis late, internis breviter rotundata, apice subtruncata, circiter 1 et  $\frac{1}{3}$  longiora quam simul

in maxima latitudine latiora. Mesosternum convexum. Pygidium (apud marem cum segmento addito) apice breviter rotundatum. Long. 4,5 millim.

Ovale, un peu atténué vers l'avant, environ deux fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, subconcaue sur la tête et le prothorax, légèrement convexe vers l'arrière des élytres, un peu brillant, brun marron médiocrement foncé, couvert d'une pubescence flave, fine et serrée, presque densément pointillé; points un peu plus forts sur la tête et le prothorax. Antennes comprimées; 2° article subégal au 3°, 4° subcarré plus court que les 3° et 5°, 5° suballongé, 8° assez nettement plus large que les précédents, 9° à 11° formant une massue brusque dont les articles sont subégaux, dont le 2° article est un peu plus large que les autres et dont le dernier est terminé en forme de cône surbaissé. Tête un peu plus de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, largement et peu profondément échancrée au bord antérieur, arrondie aux angles antérieurs, biimpressionnée en avant des yeux; bords latéraux relevés surtout en avant des yeux, un peu échancrés par ceux-ci, subparallèles; yeux à facettes médiocres, très finement pubescents. Prothorax un peu rétréci en avant, à peine à la base, arqué sur les côtés, à peine plus large dans sa plus grande largeur qu'à la base, environ deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; bord antérieur faiblement échancré; angles antérieurs aigus, saillants en avant, postérieurs aigus; côtés assez régulièrement arqués, bordés par un bourrelet lisse, relativement épais, enfermé entre deux stries, s'atténuant vers la base et devenant près de celle-ci une étroite marge subconcaue; bord interne des bourrelets latéraux étroitement concave; base tronquée devant l'écusson, subsinuée de chaque côté, bordée aux extrémités. Écusson subtriangulaire à peine aussi large à la base que le cinquième de la base du prothorax. Élytres très brièvement arrondis aux épaules, à peine plus larges à la base que la base du prothorax, presque droits sur les côtés, un peu élargis vers l'extrémité, largement arrondis aux angles apicaux externes, étroitement aux angles apicaux internes, subtronqués au sommet, environ une fois et un tiers plus longs que larges dans leur plus grande largeur, un peu infléchis obliquement vers le deuxième tiers de la longueur, bordés latéralement par une fine carène rejetée sur le commencement de la déclivité latérale. Pygidium brièvement arrondi au sommet, subconcaue sur les parties latérales. Pygidium du mâle tronqué et complété par un segment complémentaire visible seulement de dessus. Mesosternum convexe. Hanches intermédiaires séparées par un intervalle inférieur à la moitié de la longueur de la hanche. Moyen-Chari (Mission Chari-Tchad), 4 individus; Fort-Archambault (Mission Chari-Tchad), 1 individu; Collection du Muséum de Paris. Okahandya (D. W. Afrika), 2 individus; Collection du Musée Royal de Berlin.

---

MISSION TILHO (NIGER-TCHAD).  
COLÉOPTÈRES CLAVICORNES,

PAR M. ANT. GROUVELLE, CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

---

**Nitidulidæ.**

*Platychora punctatolineata* Grouv., nov. sp. — 1 ex.

**Passandridæ.**

*Cheilopoma Kraatzi* Grouv., nov. sp. (adhuc ined.). — 1 ex.

**Cucujidæ.**

*INOPEPLUS PUNCTICEPS* GROUV.

**Colydiidæ.**

? *Bothrideres trapezicollis* Grouv., nov. sp. — 1 ex.

*CERYLON EXCAVATUM* GROUV.

**Georyssidæ.**

*GEORYSSUS TUBERIFER* GROUV.

**Potamophilidæ.**

*Potamodites spinosus* Grouv., nov. sp. — 1 ex.

*Platychora punctatolineata* nov. sp.

Oblonga, sat lata, convexa, nitidula, cinereo- et flavo-cinereo-squamoso-pubescent, capite et prothorace rufo-picea, elytris picea, antennis pedibusque dilute rufo-picea. Antennæ elongatæ; clava piriformi, 1° articulo longiore quam antice latiore, 2° transverso, 3° suborbiculari, quam præcedente angustiore. Caput transversissimum, antice subsinuatatum, ante antenarum bases transversim subsulcatum et utrinque impressum. Prothorax antice angustatus, circiter 2 et 1/2 ad basin latior quam longior, parce punctulatus, aliquibus punctis majoribus intermixtis. Elytra parallela, apice truncata, 1 et 1/4 longiora quam simul latiora, dense punctatolineata, punctis juxta apicem confusis. Pygidium convexum dense punctatum. Long. 3 millim.

Oblong, environ deux fois et un tiers plus long que large, convexe, faiblement brillant, à peine visiblement alutacé, couvert d'une pubescence squameuse, double, flave-cendrée et cendrée, en général inclinée, arquée vers l'arrière, plus dense vers l'extrémité des élytres et sur le pygidium (l'individu étudié n'est pas frais); tête et prothorax roux de poix; marges latérales du prothorax et des élytres, antennes et pattes roux de poix clair; disque des élytres et pygidium brun de poix. Antennes allongées; 1<sup>er</sup> article épais, arrondi en dedans, plus long que large, 2<sup>e</sup> à peine épaissi, plus long que large, 3<sup>e</sup> très allongé, presque quatre fois plus long que large, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> subégaux, environ une fois et un tiers plus longs que larges, 5<sup>e</sup> plus long que les articles voisins, 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> formant une massue subpiriforme dont le 1<sup>er</sup> article est plus long que large au sommet, dont le 2<sup>e</sup> article transversal est largement échancré au sommet et dont le dernier, suborbiculaire, un peu plus étroit que le précédent, est terminé par une très petite zone pubescente. Tête plus de deux fois plus large que longue, subdéprimée et peu densément ponctuée sur le front, subsinuée au bord antérieur au milieu, subtronquée transversalement de chaque côté entre la naissance de l'antenne et l'épistome, celui-ci séparé du front par une impression transversale se développant un peu en arrière des bases des antennes; marges latérales de la tête subparallèles; yeux à facettes assez fortes, leur saillie transversale plus grande que la moitié de la longueur de l'orbite; labre grand, faiblement incisé au bord antérieur. Prothorax plus rétréci en avant qu'à la base, arqué sur les côtés surtout en avant, présentant sa plus grande largeur un peu avant le milieu de sa longueur, environ deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur largement échancré pour recevoir la tête; angles antérieurs vus de dessus, aigus, émoussés, saillant en avant; marges latérales assez largement explanées sauf contre la base; angles postérieurs faiblement obtus, à peine émoussés; base faiblement arquée en arrière, subsinuée aux extrémités, finement rebordée, impressionnée de chaque côté près de la marge latérale explanée; ponctuation du disque très fine, écartée, entremêlée de gros points enfoncés, ciselés, devenant plus forts et plus serrés vers les marges latérales. Écusson subtriangulaire, près de deux fois et demie plus large à la base que long, très émoussé au sommet. Élytres subtronqués à la base, en angles obtus aux épaules, alors presque aussi larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, brièvement arrondis à la base, subparallèles, atténués vers l'extrémité, très faiblement élargis, arrondis séparément et très largement au sommet, presque subtronqués, environ une fois et un quart plus longs que larges ensemble, assez largement explanés sur les marges latérales, densément ponctués en lignes; points subràpeux, atténués vers l'extrémité, devenant confus au sommet. Pygidium un peu convexe, subtriangulaire, arrondi au sommet, densément ponctué. Dessous du corps brillant, couvert d'une pubescence

flave, fine, assez dense. Pas de stries fémorales sur le premier segment de l'abdomen.

Région de Zinder (Mission Tilho), 1 individu. Muséum de Paris.

? *Bothriderés trapezicollis* nov. sp.

Ovatus, circiter 3 et 1/2 longior quam in maxima latitudine lator, in elytrorum disco modice convexus, glaber, dilute castaneus. Antennæ breves, 9-articulatæ : 1° articulo subgloboso, intus dilatato, ultimo apice truncato. Caput subdense punctatum; temporibus minutissimis, acutis. Prothorax tam elongatus quam antice latus, postice angustatus, lateribus subrectus, vix bisinuatus, in disco bifoveolatus : antica foveola lata, postica multo minore, inter duos sulcos basilares, modice elongatos sita. Elytra apice conjunctim subacuminata, singulo in longitudinem quinque-carinato; 1° carina in intervallo suturali, ad apicem manifesta, 2° in disco parum, ad apicem magis elevata, 3° quam 2° vix magis elevata, apice vix abbreviata, 4° humerali, apice cum secunda juncta, 5° laterali. Lineæ femorales coxarum intermediarum et posticarum rectæ et integræ. Long. 3,5 millim.

Ovale, environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, médiocrement convexe sur le disque, brillant, glabre, marron clair. Antennes courtes, s'épaississant progressivement à partir du 2° article; 1<sup>er</sup> article subglobuleux, 2° inséré sur le côté du bord antérieur du 1<sup>er</sup>, 2° à 4° très courts, 5° à 9° progressivement un peu plus longs, 9° formant une massue subtronconique, subtronquée à l'extrémité. Tête suborbiculaire, peu densément ponctuée, subtronquée en avant, faiblement striée entre les naissances des antennes; yeux suborbiculaires, à facettes moyennes, échançant faiblement les marges latérales du front, peu saillants; bords latéraux, convergents en avant, formant en arrière des yeux des tempes très petites, aiguës. Prothorax plus large en avant que la tête, rétréci à la base, presque droit, faiblement bisiné sur les côtés, environ aussi long que large en avant; bord antérieur subtronqué au milieu, sinué de chaque côté: angles antérieurs aigus, émoussés; côtés rebordés, subexplanés, concaves sur la région des angles antérieurs; angles postérieurs obtus; base subtronquée, rebordée; disque marqué de deux impressions suborbiculaires profondes : la 1<sup>re</sup> en avant, occupant en largeur environ le tiers de la largeur du prothorax; la 2° en arrière. à peine deux fois plus petite, limitée latéralement par deux vagues plis longitudinaux, réunie à la première par une dépression lisse, large et peu marquée; de chaque côté de la base une strie sulciforme, longitudinale, atteignant presque le milieu de la longueur du prothorax; fond de l'impression antérieure marqué de quelques fines stries longitudinales; bord antérieur subsaillant en arrière; ponctuation fine écartée, plus dense sur les marges de l'impres-

sion antérieure. Écusson suborbiculaire, lisse. Élytres sinués à la base, arrondis aux épaules, arqués, un peu élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers le milieu de la longueur, subacuminés ensemble à l'extrémité, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, marqués chacun de cinq carènes longitudinales : la 1<sup>re</sup> sur l'intervalle sutural, médiocrement marquée vers le sommet, la 2<sup>e</sup> faiblement marquée à la base, accentuée vers le sommet et contre la base, la 3<sup>e</sup> semblable à la 2<sup>e</sup>, arrêtée très près du sommet, réunie à la base avec la 2<sup>e</sup>, la 4<sup>e</sup> humérale, semblable à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup>, réunie à l'extrémité à la 2<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> latérale, entière, réunie à la base à la 4<sup>e</sup>; stries suturales fines entières. Dessous du corps lisse. Stries fémorales des hanches intermédiaires et postérieures entières, subcaréniformes, les premières un peu divergentes, les deuxièmes subparallèles. Sternites bordés au sommet par une impression transversale ponctuée.

Congo, Dai (D<sup>r</sup> J. Kerandel), 1 exemplaire. Collection du Muséum de Paris.

**Potamodytes spinosus nov. sp.**

Elongatus, ovatus, convexus, nigro-fuscus, nitidulus. Antennæ sordido-testaceæ. Caput fronte depressum, inter antennarum bases tenuiter striatum, asperum et parce punctulatum. Prothorax antice angustus, subvalde transversus, asper et parce punctulatus, antice transversim angulososulcatus; sulco medio interrupto; disco ante scutellum vix perspicue triangularitè impresso et bipunctato; angulorum posteriorum margine inflexo, subconceavo; angulis posticis acutis extus haud productis. Scutellum triangulare, subconvexum. Elytra apicem versus attenuata, circiter ter longiora quam simul in maxima latitudine latiora, apice separatim spinosa, punctostriata; striis apicem versus attenuatis; callo fere ad scutellum parum manifesto. Long. 8 millim.

Ovale, environ quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément atténué vers l'extrémité des élytres, convexe, noir un peu olivâtre; antennes testacées-enfumées. pattes noirâtres, extrême base des tibias fauve-enfumée; pruinose flave-cendrée, entremêlée de poils gris, inclinés, arqués en arrière, très courts, plus longs sur la région suturale; antennes courtes : 1<sup>er</sup> article près de deux fois plus long que large, 3<sup>e</sup> moins d'une fois et demie plus long que large, 4<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> serrés, 11<sup>e</sup> à peu près aussi long que large. Tête déprimée sur le front, finement striée entre les naissances des antennes, finement chagrinée, éparsément pointillée; tempes nulles. Prothorax rétréci en avant, environ deux fois plus large à la base que long, modérément convexe sur le disque; bord antérieur arqué en avant dans le milieu, sinué aux extrémités; angles antérieurs aigus; côtés brièvement échancrés courts les angles antérieurs, puis briè-

vement arrondis, ensuite presque droits et brièvement arqués près de la base, finement rebordés; angles postérieurs aigus, saillant en arrière; base sinuée devant l'écusson, largement sinuée de chaque côté; disque finement chagriné, éparsément et un peu plus finement pointillé que la tête, coupé transversalement en avant par un sillon partant des angles antérieurs, bisinué de chaque côté, effacé au milieu et marqué, près de la base, en face de l'écusson, de deux points placés à la base d'une très légère impression triangulaire; marges des angles postérieurs subconaves, obliquement infléchies. Écusson triangulaire, faiblement convexe. Élytres un peu plus étroites à la base que la base du prothorax, arrondis aux épaules, alors aussi larges que le prothorax à la base, très brièvement arqués-élargis sur les côtés, puis atténués vers l'extrémité, d'abord presque en ligne droite, puis en arc modérément accentué, terminés chacun par une épine obtuse assez longue, séparée de l'angle sutural par un sinus, environ trois fois plus longs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués-striés; stries ponctuées atténuées vers l'extrémité; calus huméral bien marqués; calus préscutellaires peu accentués. Marges latérales séparées des épipleures par une carène très peu marquée à la base, plus accentuée vers le sommet. Dessous du corps convexe. Hanches postérieures séparées par un intervalle plus grand que la distance du bord interne de la hanche au bord latéral. Cavités des hanches postérieures formées nettement, ne se prolongeant pas sur le premier segment de l'abdomen.

Congo français, Ouesso (Sanga). (D<sup>r</sup> Kerandel.) 1 individu. Collection du Muséum de Paris. — Afrique orientale allemande (Conradt). Plusieurs individus. Collections du Deutsches Entom. National-Museum de Berlin et A. Grouvelle.

Voisin de *P. antennatus* Dohrn, moins allongé et présentant un calus préscutellaire peu marqué.

---

COLLECTIONS RECUEILLIES PAR M. E.-R. WAGNER  
DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.  
COLÉOPTÈRES LAMPYRIDES,

PAR M. E. OLIVIER, CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

---

***Calyptocephalus inornatus* nov. sp.**

Oblongo-elongatus, niger; prothorace, scutello, elytrorum basi et sutura in dimidio basali rufo-testaceis; coxis anticis et intermediis rufis; antennis prothorace longioribus aterrimis; prothorace lateribus rectis, antice subgivali, basi recte truncato, angulis obtusis, longitudinaliter cari-